

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Caistab : 28 véhicules pour un meilleur fonctionnement des délégations provinciales

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE directeur général des Caisses de stabilisation et de péréquation (Caistab), Ismaël Ngamalengougou Oligui, a remis un lot de 28 véhicules de service neufs à l'ensemble des délégations provinciales de cette entité. Des véhicules qui contribueront à améliorer les conditions de travail de ces délégations et à participer à l'accroissement de leur rendement.

En effet, selon le directeur général, les missions de la Caistab ont bien évolué. Pour cela, il faut des moyens conséquents qui permettront d'accroître le rendement de la Caistab. Surtout en ce qui concerne la relance de la filière café-cacao, l'extension du système national de

péréquation des produits blancs et du gaz, et l'autonomisation de la péréquation sur la farine. "Dans le secteur des hydrocarbures, nous devons nous employer à réguler les prix pratiqués sur toute l'étendue du territoire. Ces véhicules que je m'appête à vous remettre doivent nous permettre d'aller au plus près de nos producteurs. Nous devons leur apporter l'assistance dont ils ont besoin dans la redynamisation de leurs exploitations agricoles" a souligné le DG de la Caistab. Avant d'insister : "Nous devons, par ailleurs, être plus présents sur le terrain pour juguler les différents trafics des produits blancs aussi bien à l'intérieur du pays qu'au niveau de nos frontières, du fait des opérateurs indécents. Les hautes



Ces moyens roulants devront permettre un meilleur fonctionnement de la Caistab.

autorités nous demandent de prendre conscience de notre responsabilité et de la nécessité de faire plus et mieux avec les moyens qui sont mis à notre disposition."

Setrag : reprise du trafic ferroviaire



H.N.M
Libreville/Gabon

AU lendemain de la suspension du trafic ferroviaire due au déraillement d'un train minéralier survenu le 1er novembre dernier, la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag) a annoncé via un communiqué parvenu à notre Rédaction, la reprise du trafic ferroviaire.

"La Setrag informe l'ensemble

des usagers du chemin de fer de la reprise effective de toutes les circulations des trains à compter de ce vendredi 3 novembre 2023. Par ailleurs, les passagers des trains annulés n° 233 du mardi 31 octobre, n° 411 et 432 du jeudi 2 novembre qui n'ont pas sollicité un remboursement, sont invités à se présenter dans nos guichets de ventes, pour le report de voyage dans les prochains trains à compter du dimanche 5 novembre", indique le communiqué.

ARMP : régularisation des agents non-fonctionnaires



Le ministre de l'Économie et des Participations promet de revoir les dossiers pendants.

MSM
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Économie et des Participations, Mays Mouissi a présidé, jeudi dernier, la cérémonie solennelle de signature de contrats des agents non-fonctionnaires exerçant au sein de l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP). En effet, l'ARMP, dont la mission est d'assurer la

régulation du système de passation des marchés publics et des conventions de délégation de services publics, compte en son sein deux catégories d'agents : les fonctionnaires et les employés régis par le Code du travail qui exerçaient jusqu'ici sans contrat professionnel. Le membre du gouvernement tenait absolument à régulariser cette deuxième catégorie d'agents.

Le secrétaire permanent de l'ARMP, Bastide Ngonga, a remercié, au nom de tout son personnel, l'autorité de tutelle pour les efforts entrepris ayant conduit à la signature de ces contrats. Aussi, le membre du gouvernement de la Transition a promis de régulariser, dans la limite du réalisable, les autres situations administratives pendantes au sein du ministère dont il a la charge.